



ᐅᑕᑎᑕᑎᑕ ᐅᑕᑎᑕᑎᑕ ᐅᑕᑎᑕᑎᑕ  
Building Nunavut Together  
Nunavutliuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## GOVERNEMENT DU NUNAVUT

**Titre : Gestionnaire des soins à domicile et en milieu communautaire**

**Ministère : Santé**

**Collectivité : Rankin Inlet**

**Référence : 10-03-320-34KW**

**Type d'emploi : Poste à durée indéterminée**

**Salaire : 117 746 \$ à 133 647 \$ par année, 37,5 heures par semaine**

**Prime de vie dans le Nord : 18 517 \$ par année**

**Syndicat : Poste non syndiqué**

**Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste**

**Date de clôture : ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu**

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

En 2023, le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées. Quant à la population nunavoise, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyen(ne)s dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du directeur ou de la directrice des programmes de santé, le ou la gestionnaire des soins à domicile et en milieu communautaire apporte au programme son expertise et coordonne le soutien à la planification, à l'élaboration du programme, à la prestation des services et à l'évaluation des programmes de soins à domicile et en milieu communautaire dans la région. Ces fonctions comprennent la coordination de l'expertise dans l'ensemble du ministère, en collaboration avec les ministères et organismes, et sont axées sur le développement communautaire et l'élargissement de la capacité communautaire.

La personne titulaire de ce poste veille au soutien et à la coordination efficaces des programmes de soins à domicile et en milieu communautaire conformément aux normes de diligence du territoire. Le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire assure la prestation de gestion de cas, de soins infirmiers et de services de soutien de qualité aux bénéficiaires dans leur foyer ou dans un contexte communautaire tout en les aidant à fonctionner de manière optimale et à rester indépendants des services de soins offerts par divers établissements institutionnels.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste sont généralement obtenues par un diplôme de premier cycle en soins infirmiers ou un diplôme en soins infirmiers accompagné de cinq ans d'expérience en soins infirmiers communautaires, dont trois ans d'expérience en matière de supervision. Les candidats et candidates doivent être admissibles à l'enregistrement auprès de la CANN (Collège et l'Association des infirmières autorisées et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut). La certification BCLS de base avec renouvellement annuel est requise ; les certificats en soins des plaies, en soins du diabète, en soins palliatifs, en soins spécialisés des pieds, en accès intraveineux périphérique (PIV) et

**Pour postuler, veuillez courrieler une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse [nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca). Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. À défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

**COORDONNÉES :** Ministère de la Santé  
Gouvernement du Nunavut  
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit  
(Nunavut) X0A 0H0  
<https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>

**Téléphone :** 867 975-8600,  
poste 5706  
**Télécopieur :** (867) 975-6220  
**Courriel :**  
[nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca)

